

Communiqué de presse

La Banque des Territoires et la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz s'engagent pour faire face aux défis de l'eau.

Metz, le 12 décembre 2024

Cyril Mangin, directeur territorial Moselle de la Banque des Territoires, et Morgane Pitel, directrice de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz, ont signé une convention de financement pour les travaux liés aux réseaux d'assainissement et de distribution de l'eau sur le territoire.

Les prévisions météorologiques indiquent une augmentation de la fréquence des sécheresses et des précipitations extrêmes avec une dégradation des écosystèmes régulateurs du cycle de l'eau. D'ici 2050, les précipitations devraient baisser de 16 à 23 % et le débit moyen annuel des cours d'eau diminuer de 10 à 40 %.

Pour y faire face, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz annonce son engagement dans un plan d'investissement sur 3 ans.

Ce plan s'inscrit dans une stratégie de renouvellement, de modernisation et d'amélioration des installations de production et de distribution d'eau potable, conformément au schéma directeur adopté en décembre 2021 par le Conseil d'Administration de l'établissement et repose sur cinq piliers essentiels :

- la sécurisation de la production d'eau potable
- la sécurisation des ouvrages de stockage
- le renouvellement et/ou le dévoiement des canalisations d'adduction principales
- le renouvellement du réseau de distribution
- la modernisation du service à l'abonné

Pour soutenir les collectivités locales dans la gestion de la problématique de l'eau, la Banque des Territoires mobilise une enveloppe d'un montant de 4 Md€ d'ici à 2028. Cette initiative devrait permettre d'économiser la ressource en eau, la protéger, la conserver en quantité et qualité, la réutiliser et la préserver des risques potentiels.

Elle propose une offre de Fonds d'épargne avec un taux indexé sur le Livret A et une marge complémentaire réduite à 0,40 %, ainsi que des prêts à maturité longue de 40 ans.

Cette maturité longue permet une meilleure adéquation avec la durée d'amortissement des actifs, tout en contribuant à abaisser les annuités de l'emprunt, et par conséquent le montant de la redevance pour les abonnés.

Un prêt de 5 M€ sera accordé à la Régie de l'eau pour la réalisation des travaux sur la période 2024-2026.

« L'eau est une ressource essentielle, mais elle n'est pas infinie. La Banque des Territoires s'engage davantage encore aux côtés des élus locaux en doublant les moyens de financement, pour accélérer le développement de leurs projets qui leur permettront d'économiser, de protéger et de conserver la qualité de l'eau sur tout le territoire » déclare Cyril Mangin, directeur territorial Moselle de la Banque des Territoires.

« Depuis sa création en 2018, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz s'est engagée volontairement dans la modernisation des installations que l'Eurométropole de Metz lui a délégué en gestion publique. Ainsi, ce sont près de 15 M€ qui ont été investis à ce jour pour la rénovation des réseaux afin de limiter les pertes en eau, sur les ouvrages de stockage et pour la modernisation du parc compteur. De ce fait, c'est tout autant la préservation de la ressource, la performance des installations que la relation abonné qui s'en trouvent améliorées » développe Pierre MUEL, Président du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz et Maire de Marieulles.

A propos de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz

La Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz est un établissement public local créé au 1^{er} janvier 2018 par l'Eurométropole de Metz en vue d'assurer, sous gestion publique, le service de l'eau potable. La Régie de l'eau gère la production, la distribution et la relation abonné sur 11 communes de l'Eurométropole (Augny, Châtel-Saint-Germain, Fey, La Maxe, Lorry-Mardigny, Marieulles-Vezon, Marly, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz, Rozerieulles et le bas de Scy-Chazelles) et dessert 47 700 habitants. Dotée des moyens humains et matériels nécessaires pour assurer les opérations de renouvellement et travaux neufs, la Régie de l'eau, sous l'impulsion de son Conseil d'Administration, s'est engagée pleinement pour moderniser les services publics de l'eau potable et répondre aux enjeux de qualité et de préservation de la ressource en eau.

www.regie-eau-mm.fr



A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Nicole Meyer - nmeyer@regie-eau-mm.fr 03.72.60.60.47 – 07.50.54.96.96

Banque des Territoires [Direction régionale] – Groupe Caisse des Dépôts

Joëlle Lagrange – joelle.lagrange@caissedesdepots.fr - 06 30 80 13 86